

Le 14 juillet a respecté les consignes sanitaires



Le nombre de participants à la commémoration était réduit.

La cérémonie du 14 juillet s'est effectuée en présence d'élus et de responsables d'associations, ainsi que le lieutenant Bruno Rolland, chef de la caserne de Chapareillan-Barraux, et l'adjudant-chef Martin, commandant de la gendarmerie de Pontcharra. Le maire-adjoint Fabrice Blumet a déposé la gerbe devant le monument aux morts.

Georges Rey et Bernard Chabert, membres de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca)

de Chapareillan, portaient les drapeaux de leur fédération et de l'Union des mutilés et anciens combattants (Umac).

La maire Martine Venturini a retracé les événements conclus par la prise de la Bastille en 1789, et observé qu'il a fallu attendre la loi du 6 juillet 1880, établie sur proposition de Benjamin Raspail, pour que le 14 juillet devienne le jour de la fête nationale française.

L'édile a rappelé que le 14 juillet commémore la Ré-

volution française, mais aussi « les acquis sociaux », comme, entre autres, « la déclaration universelle des droits de l'homme, l'abolition de l'esclavage, le droit de vote accordé aux femmes » : tout ce qui permet de vivre « la liberté, l'égalité, la fraternité ».

Martine Venturini a indiqué que la commémoration du 14 juillet célébrait la haute lutte d'un peuple pour installer la démocratie en France, et envoyait un message à la jeunesse.

Agnès BERNÈS